



VIOLENCES CONJUGALES ET GENRE : QUELS LIENS ?

Par Roger Herla



Elizabeth Taylor et Richard Burton

Nous désirons porter un regard féministe sur le monde. Analyser les rapports hommes-femmes sous un angle critique, comprendre comment ces deux catégories d'êtres humains se construisent socialement, décortiquer les inégalités symboliques et concrètes qui découlent de cette bi-catégorisation et, dans la mesure du possible, mettre en lumière les luttes en cours pour les combattre, qu'elles se jouent au niveau individuel ou collectif.

De ce point de vue, il est essentiel de relier les violences conjugales à la question du genre. Bien sûr, le genre n'est pas le seul facteur explicatif des violences conjugales : chaque histoire doit être envisagée dans sa complexité et son unicité. Néanmoins, les violences conjugales ne doivent pas être réduites à leur dimension individuelle et privée mais également comprises dans leur dimension politique, c'est-à-dire replacées dans le contexte sociétal qui les rend possibles.

1) Qu'est-ce que le « genre » ?

a. Le genre comme système...

Tout d'abord précisons que nous utilisons le mot « genre » pour désigner un système d'organisation du monde social, et donc des relations entre humains, basé sur l'identité sexuelle présumée des personnes. C'est une division des sexes socialement imposée qui fonctionne par l'élimination et la répression, « chez les hommes, de ce qui est la version locale (quelle qu'elle soit) des traits 'féminins' {et} chez les femmes, de ce qui est la définition locale des traits 'masculins' ». De ce point de vue, « loin d'être l'expression de différences naturelles, l'identité de genre exclusive est la suppression de similitudes naturelles »¹.

Le genre divise donc le monde en deux catégories sur base de différences supposées biologiques ou « naturelles » et associe à ces deux catégories de personnes des représentations stéréotypées (par exemple : les femmes sont douces) et des normes de comportements (par exemple : les femmes, puisqu'elles *sont* plus compétentes dans ce domaine, prendront soin des enfants), des façons de faire et d'être (de parler, de bouger, de s'habiller) qui varient selon les lieux et les moments de l'histoire.

On perçoit bien que le genre « n'est pas un ensemble fixe de normes sociales qui seraient assimilées et réitérées de façon passive ; il est en fait produit et reproduit en permanence à travers les pratiques sociales »² de chacun.e d'entre nous. Cette production/reproduction du genre n'est jamais parfaite : elle laisse nécessairement de la place pour des singularités, des approximations et donc aussi pour de la résistance (on peut heureusement résister à l'emprise de la norme).

« Puisque la pratique de genre a lieu dans des contextes historico-culturels différents, et puisqu'elle est également performée par des agents appartenant à des races, des classes, et des générations différentes, il faut parler de masculinités/féminités et non de masculinité/féminité »³. Le système de genre passe donc par la définition des formes de masculinités et de féminités valorisées et, en contraste, par celle des masculinités et féminités non-conformes (les premières se renforçant en opposition avec les secondes⁴). De façon générale, dans l'immense majorité des communautés humaines, la mise en pratique des catégories de genre se fait au profit de la culture hétérosexuelle dominante :

¹ Gayle Rubin, anthropologue et militante américaine auteure notamment de « Le marché aux femmes » (1975), citée par Isabelle Clair dans « *Sociologie du genre* », Armand Colin, 2015 (2012), p.45.

² Demetriou Demetrakis Z., « *La masculinité hégémonique : lecture critique d'un concept de Raewyn Connell* », disponible à cette adresse : <https://journals.openedition.org/gss/3546?lang=en> (dernière consultation : 27/7/18).

³ Ibid.

⁴ « Ceux qui ne sont pas de vrais hommes jouent en quelque sorte le rôle de frontière vivante de leur classe : parce qu'ils sont punis d'adopter des pratiques jugées inadaptées à leur sexe, ils ne sont pas hors des grilles du genre mais participent, à leur corps défendant, à sa structuration ». Mélusine, « *L'horizon sans les hommes* », Panthère Première n°02, Printemps 2018, p.89.

cette « hétérosexualité institutionnalisée qui est obligatoire en même temps qu'elle va de soi »⁵.

b. ...Et comme cadre d'analyse du monde

Le genre est donc d'abord un système contraignant et normatif d'organisation du monde et des relations sociales. Mais c'est aussi un cadre d'analyse pour appréhender ce monde. Enfiler des « lunettes genre » permet dès lors, dans un premier temps, de dévoiler les différences de vécu, de traitement, entre les deux catégories d'êtres humains les plus évidentes : les hommes et les femmes {mais aussi entre femmes « normales » et femmes hors-normes (notamment homosexuelles) et entre hommes « normaux » et hommes non-conformes, considérés comme défailants}.

Cette première étape accomplie, nous pouvons tenter de mettre au jour les rapports de pouvoir qui se cachent derrière ces inégalités : autrement dit les « rapports sociaux » que créent et qu'entretiennent ces différences et que masque le recours à l'argument naturaliste (« si les relations entre hommes et femmes sont telles qu'elles sont c'est simplement parce que nous sommes faits ainsi...et à quoi bon essayer de transformer la nature ? »).

En résumé, utiliser une analyse critique basée sur le genre permet de repérer et de dénoncer les inégalités qui découlent des « différences » supposées « naturelles » entre hommes et femmes et des normes rattachées à ces « différences ».

2) Genre et violences conjugales

« Violences et genre sont liés. Dans (une) enquête ukrainienne sur les violences conjugales, le fait pour un homme de chercher à contrôler la vie de son épouse est corrélé à la violence (Barrett et al., 2012). Dans les enquêtes allemandes, finlandaises, suédoises, espagnoles et britanniques, les attitudes traditionnelles envers les femmes et les enfants sont corrélées à la violence (Kury et al., 2004). Dans le monde, plus le statut de la femme est subalterne, plus il y a de violences (Langhinrichsen-Rohling, 2010). »⁶

Appliquer un tel cadre d'analyse aux violences conjugales signifie simplement prendre en compte le fait que la manière dont nous vivons nos relations de couple dépend de la façon dont nous avons été socialisé.e.s. C'est-à-dire, dont

⁵ Joyce McCarl Nielsen, Glenda Walden, Charlotte Ann Kunkel, « L'hétéronormativité genrée : exemples de la vie quotidienne », *Nouvelles Questions Féministes*, 2009/3 (Vol. 28), p. 90-108. Disponible à cette adresse : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2009-3-page-90.htm> (dernière consultation : 26/7/18).

⁶ François Bonnet, « Violences conjugales, genre et criminalisation : synthèse des débats américains », *Revue française de sociologie*, 2015/2 (Vol. 56), disponible à cette adresse : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2015-2-page-357.htm> (dernière consultation : 5/7/18).

nous avons plus ou moins intégré une vision du monde et une façon d'appliquer des normes liées à notre identité sexuelle officielle. Cela signifie aussi, au-delà des comportements normatifs attendus au sein du couple, prêter attention au contexte plus large de domination masculine dans lequel se vivent les relations conjugales.

Pour Raewyn Connell par exemple, ce qu'elle nomme la « masculinité hégémonique » se joue dans la famille, bien entendu, mais aussi au niveau du travail (ségrégations horizontales et verticales, exploitation du travail domestique des femmes) et de l'Etat (armée et postes à responsabilité toujours globalement trustés par les hommes).

Les différents niveaux s'entretiennent mutuellement : la probabilité de la domination masculine telle qu'elle est vécue sous différentes formes dans le couple est renforcée par les autres niveaux de « masculinité hégémonique ».

a. Un contexte sociétal dont il faut tenir compte : genre et rapports de pouvoir

« (...) le rapport « de pouvoir » fait exister en même temps qu'il soumet ; la répression et la production de la personne se font ainsi dans un même mouvement : celui de l'assujettissement. »⁷

Hommes et femmes, dans des couples hétérosexuels, se comportent notamment en fonction de ce qu'ils et elles pensent que leur identité et celle de l'autre implique, impose, justifie ou excuse. Nous sommes dès lors convaincu.e.s que les rapports de genre jouent un rôle fondamental dans les relations conjugales, et en particulier dans les violences qui y sont agies⁸.

Cette analyse s'inscrit dans la lignée d'une lecture féministe des violences conjugales dans un cadre hétérosexuel. Mais les pressions liées au système de genre et l'obligation de se construire en référence à la norme hétérosexuelle concernent également les femmes et les hommes dont l'orientation sexuelle et les choix amoureux s'écartent de cette norme⁹. La façon dont ces pressions sociales et les stigmatisations/exclusions qui les accompagnent

⁷ Isabelle Clair, op.cit, p.48.

⁸ Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'ils doivent être considérés comme les seuls facteurs explicatifs de ces violences (nous y reviendrons).

⁹ Sébastien Chauvin et Arnaud Lerch, « Hétéro/homo », notice issue de « Encyclopédie critique du genre », dir. Juliette Rennes, 2016, pp.306-320.

influent sur le vécu des couples homosexuels, notamment, et sur les violences qui peuvent y être agies/subies¹⁰, mériterait une réflexion approfondie et spécifique que nous ne pouvons développer ici¹¹.

L'espace conjugal est un des lieux où le privé croise le politique : ce qui s'y joue est une relation entre deux individus (*niveau privé*) dans un contexte plus large de rapports de pouvoir entre deux groupes d'humains, rapports toujours très globalement à l'avantage des hommes (*niveau politique*). Autrement dit, les membres d'un couple hétérosexuel ne sont pas seulement des individus aux identités multiples et complexes et que la Loi définit comme égaux, ils sont aussi respectivement une personne socialement construite en tant qu'homme et une autre construite socialement en tant que femme. Toutes deux ayant grandi dans un contexte sociétal qui continue de structurer les rapports entre les sexes autour de trois grands axes :

- la hiérarchisation des rapports hommes-femmes

Comme le rappelle Mélusine, « les différences qui (opposent femmes et hommes) ne sont jamais seulement des distinctions (...), mais toujours des hiérarchies : c'est une 'valence différentielle des sexes' qui fait primer le masculin et son monde –l'ensemble des représentations, pratiques, valeurs et principes associées aux hommes- sur le féminin »¹². Ainsi, par exemple, quand les femmes consacrent encore aux tâches ménagères et de soin un temps largement supérieur aux hommes sans que cela soit visible donc reconnu autrement que comme des activités « naturelles » pour elles, cela signifie que les hommes, pendant ce temps ont mieux à faire ou ont à se reposer après avoir accompli des tâches mieux reconnues.

- le mythe de la complémentarité entre les rôles masculins et féminins au sein d'un couple

Dans la continuité de tout ce que nous apprenons dès l'enfance pour devenir un garçon ou une fille qui correspond à son identité sexuelle reconnue, de puissants stéréotypes influent sur ce que nous nous autorisons ou non à faire, à dire, à penser en tant que membre d'un couple. Ces stéréotypes de genre participent à entretenir des rôles conjugaux conformes aux normes sociales dominantes. Ce qui signifie des rôles respectueux de la Différence des sexes¹³ et par conséquent complémentaires : car c'est cette complémentarité qui assure l'interdépendance entre conjoints et justifie que chacun (et surtout chacune) se contente de rester à sa place. Notons au passage que, bien qu'ultra dominant dans les sociétés humaines contemporaines, ce mythe d'une complémentarité

¹⁰ Lire par exemple ce que l'état canadien présente comme des « facteurs de vulnérabilité à la violence conjugale chez les personnes LGBT » : <https://www.inspq.gc.ca/violence-conjugale/comprendre/contextes-de-vulnerabilite/personnes-lgbt> (consulté le 20/09/2018).

¹¹ Lire à ce sujet l'article de Valérie Watremez, « *La violence des femmes et des lesbiennes : analyses et enjeux politiques contemporains ?* », Recherches féministes, 2005, 18 (1), 79–99. Disponible à cette adresse : <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2005-v18-n1-rf1091/012546ar.pdf> (consulté le 20/09/2018).

¹² Mélusine, op.cit., p.89.

¹³ Nicole Mosconi, « *De la croyance à la Différence des sexes* », L'Harmattan, 2016.

naturelle entre conjoints de sexes opposés demande qu'hommes et femmes soient constamment rappelés (par les différents médias, par les autres et par soi-même) à des normes liées à la fois à leur genre et à leur hétérosexualité supposée¹⁴.

- le fait de considérer ces rôles complémentaires comme à la fois inévitables, puisque liés aux différences de nature entre femmes et hommes, et indispensables au bon fonctionnement de la société

Le naturalisme, en tant que courant philosophique et scientifique d'explication du monde,

« prétend que les femmes (mais aussi les membres des groupes opprimés en général) sont 'agies de l'intérieur' par la nature et sur-déterminées par leur 'corps-utérus', tandis que la nature-même des hommes leur permettrait de transcender, grâce à leur cerveau et leurs outils, les limitations inhérentes à la condition humaine. Cette idéologie naturaliste, solidement structurée et légitimée par la science hégémonique, est ancrée dans ce que Monique Wittig a baptisé pour le monde occidental la pensée straight – à savoir l'affirmation qu'il existerait une réelle 'différence des sexes' qui permettrait de (et obligerait à) classer l'ensemble de l'humanité en deux (et seulement deux) catégories radicalement distinctes et étanches. Or ceci n'a jamais pu être démontré scientifiquement : ni la forme des organes génitaux, ni les caractères sexuels secondaires, ni les hormones ni les gonades, ni les chromosomes, ne permettent de délimiter deux et seulement deux groupes dans l'humanité : ces caractéristiques forment toutes des continuums. »¹⁵

À ce propos, il est fort intéressant de rappeler, avec Nicole Mosconi, comment et pourquoi se construit en Europe à partir de la fin du Moyen-Âge la croyance dans une Différence *naturelle* des sexes et non plus en une Différence voulue par Dieu. Conceptualisée par... des hommes, cette Différence de nature entre les sexes va continuer de structurer toute les relations possibles entre hommes et femmes et en particulier les rapports de pouvoir des uns sur les autres. « En introduisant ce rapport imaginaire à la nature, les hommes prétendent renvoyer à une puissance qui transcende les pouvoirs 'réels' des humains, **qui crée un ordre qui les dépasse et auquel on ne peut que se soumettre sans discussion**. De plus, chercher dans la nature l'origine de l'ordre social et politique revient à en faire un ordre dés-historicisé, immuable et qui se reproduit infiniment. »¹⁶.

¹⁴ Comme le formulent Joyce McCarl Nielsen, Glenda Walden et Charlotte Ann Kunkel, « (...) l'hétérosexualité nécessite une réactivation constante. Il apparaît qu'elle est vigoureusement maintenue (de façon interne et externe) par une stigmatisation à laquelle s'ajoute une invisibilisation de toute alternative. », op.cit.

¹⁵ Jules Falquet, « Un monde dominé par les hommes : jusqu'à quand ? », in Bertrand Badie et Dominique Vidal (dirs.), *Qui gouverne le monde. L'état du monde, 2017. Maison d'édition ? page ?*

¹⁶ Nicole Mosconi, op.cit, pp.58-59.

A un niveau collectif comme sur le plan individuel, nous pensons qu'il peut être éclairant et remuant à la fois de prendre le temps d'observer comment ces trois axes d'organisation des rapports entre hommes et femmes influent ou non sur notre expérience du couple et, le cas échéant, sur les violences qui y sont agies et subies.

b. Violences de genre et autres dominations

Notre position sur les violences conjugales est donc qu'il est pertinent de les considérer comme des violences de genre. Nous proposons de partir de l'hypothèse que le genre est toujours *une des portes d'entrée* les plus pertinentes pour comprendre ce qui se joue entre une femme et un homme au sein d'un couple. Y compris et tout spécialement quand un homme y agit de la violence.

« L'expression 'violence de genre' désigne l'ensemble des violences, qu'elles soient verbales, physiques ou psychologiques, interpersonnelles ou institutionnelles, commises par les hommes en tant qu'hommes contre les femmes en tant que femmes, exercées tant dans les sphères publique que privée¹⁷. Dans cette définition, communément partagée par la plupart des travaux féministes, c'est la donnée structurelle liée aux rapports de domination des hommes sur les femmes, qui est mise en avant. Coups, sévices sexuels, viols injures, menaces, harcèlement, enfermement, esclavage domestique, féminicides entrent dans cette catégorie sans que la liste soit exhaustive. »¹⁸

Dans le même temps, nous gardons à l'esprit que la socialisation de genre et la domination masculine n'expliquent pas *tous* les faits de violences et *toutes* les subtilités des relations où une femme, en particulier, subit de la violence au sein du couple. La variable du genre, aussi pertinente soit-elle, ne détermine pas la totalité des relations hommes-femmes : elle n'est jamais la seule en jeu. D'autres éléments entrent en ligne de compte qui viennent s'imbriquer aux différences sexuelles. L'aspect économique (la classe sociale) et la race sont les plus souvent cités en exemples. Mais l'âge ou l'état de santé, notamment, entrent aussi en ligne de compte tout comme des facteurs psychologiques liés aux singularités des histoires de chacun.e, notamment aux conséquences à long terme de la maltraitance¹⁹.

¹⁷ Comme on l'a vu, ce champ d'analyse doit également intégrer les violences contre les hommes jugés « défailants » ou celles, beaucoup plus rares, exercées contre des hommes du fait de leur genre.

¹⁸ Ilaria Simonetti, notice « *Violence (et genre)* » de l'Encyclopédie critique du genre, dir. Juliette Rennes, La Découverte, 2016 p.681.

¹⁹ Gérard Salem parle des conséquences de la maltraitance sur « *le profil de personnalité de la victime, sur son style relationnel avec autrui (trauma relationnel), en particulier sur sa sensibilité (ou son anesthésie) éthique, son sens de la justice, avec ses thèmes de culpabilité et de vengeance (...)* L'une des conséquences psychologiques graves, à moyen et à long terme, reste la perpétuation plus ou moins consciente de modèles relationnels familiaux qui

c. Une approche genrée des violences conjugales : pour quoi faire ?

Nous avons tenté d'éclairer les liens entre l'organisation genrée du monde social et l'ensemble des violences spécifiques vécues par les femmes en tant que femmes (violences de genre), dans lesquelles nous incluons les violences conjugales. Les raisons de cette démarche et donc le sens et l'utilité d'une analyse des violences conjugales qui tienne compte explicitement du genre méritent d'être rappelés et explicités.

Tout d'abord, en choisissant de parler de genre à propos des « violences domestiques », on s'inscrit dans la lignée de la définition officielle des violences conjugales par la Belgique depuis 2006 ou encore dans celle de la Convention d'Istanbul sur « la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et les violences domestiques »²⁰. C'est-à-dire qu'on considère que les violences conjugales s'inscrivent dans un contexte global de rapports de force entre hommes et femmes et font donc partie d'un ensemble de violences structurelles ayant pour but (et/ou pour effet) de maintenir un certain niveau de domination et de contrôle des hommes sur les femmes. Or, cette approche progressiste des violences n'a pu trouver sa place dans les textes de droit que grâce aux luttes des associations et personnes engagées sur cette thématique : de telles avancées sont toujours susceptibles d'être remises en question.

Mais pourquoi cette approche critique et politique des violences conjugales est-elle si essentielle ?

De notre point de vue, elle doit nous permettre de saisir –idéalement avec les femmes et les hommes concerné.e.s, (et en priorité avec celles qui subissent des formes de domination conjugale)- comment les rôles assignés aux représentant.e.s des deux sexes donnent sens à nos existences et nous enferment à la fois. Et comment, au sein des couples, ils participent à créer et maintenir les équilibres (ou déséquilibres) de pouvoir. Par exemple, parce qu'ils semblent légitimer/banaliser tel ou tel comportement de l'auteur de violences ou justifier certains types de passage à l'acte violent quand il faut « remettre à sa place » une personne, le plus souvent une femme, s'étant éloignée de la norme à laquelle elle est assignée. Mais aussi, plus profondément, parce que des identités de sexe figées et les rôles stéréotypés qui les accompagnent risquent de confiner les femmes à la fois dans des positions de patience et de compréhension (« c'est comme ça que les hommes fonctionnent : ils ont besoin de contrôler, de décider, d'avoir une vie sexuelle de tel type, il faut bien que je m'y adapte ») et dans une impossibilité d'imaginer ou en tout cas d'aspirer à un autre type de relation.

En rappelant que les histoires de cette femme, de cet homme et de ce couple s'inscrivent dans une Histoire qui les précède et les englobe et dans un contexte socio-familial qui les détermine en partie, l'approche des violences conjugales par le genre permet en somme de politiser ce qui autrement a été et risque toujours

seront respectés à la lettre par plusieurs générations. », in « La maltraitance familiale » Armand Colin, 2011, p.60.

²⁰ <http://www.coe.int/fr/web/istanbul-convention/the-convention-in-brief>

d’être confiné à l’individuel et au privé²¹. Cette politisation des violences conjugales s’avère nécessaire à deux niveaux au moins.

D’une part, s’appuyer sur le genre en tant que cadre d’analyse du monde social permet de « dé-fataliser » la vie, aide à rouvrir des possibles. Et cela que l’on se situe du côté d’un travail social engagé ou d’une éducation permanente qui combattent les violences vécues dans le privé tout en cherchant à transformer le système social dans lequel elles se déroulent. Cette « dé-fatalisation » du monde est possible notamment en repérant les zones de résistance de chacune aux normes de genre et en s’en nourrissant pour imaginer des bifurcations, des fonctionnements alternatifs, au sein ou hors du couple²². Dans cette optique, les rencontres de groupe peuvent jouer un rôle majeur : nous pensons comme Sarah Bracke et Maria Puig de la Bellacasa qu’« en constituant des alliances permettant la réflexion, l’organisation et le partage collectifs d’expériences exclues et atomisées ; et en reconnaissant que de telles expériences ne vont pas de soi, (celles-ci) peuvent précisément devenir des ressources disponibles pour une action et un savoir générateurs de changement²³ ».

D’autre part, sur un plan plus général, parler de violences de genre à propos des violences conjugales revient à prendre position au cœur d’une véritable lutte idéologique et politique. En insistant sur la notion de genre, en ne se contentant pas de revendiquer l’égalité entre hommes et femmes, on se donne les moyens de comprendre les identités masculines ou féminines non pas comme des données naturelles indépassables mais comme des constructions sociales et psychiques, donc comme des façons d’être au monde susceptibles d’être négociées et ajustées en fonction de nos désirs et ressentis. On se situe en désaccord ferme avec un courant qui se contenterait de défendre « une égalité dans la différence » entre hommes et femmes au sein du couple, courant que nous jugeons profondément conservateur et normatif dans sa façon de nourrir le mythe de la complémentarité entre les sexes en assignant chacun.e à une place et des rôles bien définis.

Pour conclure

Les lunettes du genre visent à rendre visible une part de la réalité invisible jusqu’alors car spontanément imperceptible pour la plupart d’entre nous. Parce que trop intime, trop évidente, trop ancrée en chacun.e de nous, mais aussi parce que trop confortable pour ce.lle.ux qu’elle avantage, pour être vue, observée et donc critiquée. Plus précisément, ces lunettes dévoilent tous les rouages et les effets du clivage entre les sexes. Elles mettent en lumière

²¹ A ce propos, nous vous renvoyons à l’analyse « *Contre la notion de profil-type. Défense d’une approche politique des violences conjugales* » (par Roger Herla), disponible sur notre site à l’adresse suivante : <http://www.cvfe.be/sites/default/files/doc/ep2017-10-penser-contre-la-notion-de-profil-type-defense-dune-approche-politique-des-violences-conjugales.pdf>

²² Ibid.

²³ Sarah Bracke et María Puig de la Bellacasa « *Le féminisme du positionnement. Héritages et perspectives contemporaines* », in Cahiers du genre, Rétrospectives, Isabelle Clair, 2013

comment le fait d’être reconnu en tant que garçon ou que fille, puis de devenir « femme » ou « homme », influe sur nos façons d’être, de penser, de désirer, d’interagir. Elles permettent de faire le focus sur les injustices et les inégalités, donc les conséquences concrètes, qui découlent de cette division du monde social en deux catégories hiérarchisées.

C’est pourquoi, en matière de violences au sein du couple, cette analyse de genre est indispensable : a) pour éviter que soient niés, oubliés ou sous-estimés les rapports de pouvoir qui prennent racine *avant* le couple, dans la socialisation des unes et des autres²⁴, et se jouent ensuite dans la relation conjugale ; b) pour maintenir en éveil notre attention et notre esprit critique face aux inévitables mouvements sociaux qui tentent et tenteront à l’avenir de remettre en question les apports d’une approche politique des violences faites aux femmes.

Violences conjugales et genre : quels liens ?

Collectif contre les violences conjugales et l’exclusion (CVFE asbl) : rue Maghin, 11- 4000 Liège.

Publications (analyses et études) : www.cvfe.be

Contact : Roger Herla - rogerherla@cvfe.be – 0471 60 29 70

Avec le soutien du Service de l’Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie.

²⁴ Isabelle Clair, op.cit., p.109.